



À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Lyon, votre nouveau lieu de
vie.

BIENVENUE

À

LYON





L'ARRIVÉE À LYON /

◆ Un guichet unique d'accueil multiservice online

STUDENTS WELCOME DESK 2022

La COMUE Université de Lyon et ses partenaires s'associent pour accompagner les étudiants internationaux à leur arrivée à Lyon (et à Saint-Étienne), afin de bien commencer l'année universitaire et faciliter leur intégration sur le territoire.

Tous les ans, les équipes du Students Welcome Desk informent et orientent les étudiants dans toutes les démarches administratives de rentrée et notamment sur le titre de séjour.

Depuis 2020, toutes les procédures relatives aux titres de séjour sont entièrement dématérialisées pour les étudiants internationaux.

Les téléconseillers multilingues de la hotline aident à distance les étudiants internationaux dans leurs démarches et parcours d'intégration sur le territoire, mais également en présentiel (uniquement sur rendez-vous) au sein de l'espace numérique de la ComUE l'Université de Lyon.

Dates et horaires :

Hotline et accueil **sur rendez-vous** à l'Espace Numérique : du 5 septembre au 30 novembre 2022, du lundi au vendredi de 9h à 17h (sans interruption).

Numéro d'appel de la hotline : 04 37 28 07 07 ou www.universite-lyon.fr/swd

Adresse : 92 rue Pasteur, 69007 Lyon.

Contact : swd@universite-lyon.fr et page Facebook du SWD LYON : <https://www.facebook.com/studentswelcomedesk/>

Pour en savoir plus, consultez :

- le site de la COMUE Université de Lyon : www.universite-lyon.fr/swd

- le site de Lyon Campus et les pages dédiées aux étudiants internationaux (en français et en anglais) :

<https://www.lyoncampus.info> > Etudiants internationaux

◆ L'accueil des doctorants et des chercheurs

Espace Ulys – Centre Euraxess

L'Espace Ulys est le service d'accueil des doctorants et chercheurs étrangers et leur famille sur le site

Lyon Saint-Etienne. Une équipe plurilingue vous accompagne tout au long de l'année dans toutes les démarches relatives à la préparation de votre arrivée et au bon déroulement de votre séjour (logement, titre de séjour, santé, activités découverte de la ville en anglais...).

Espace Ulys : <https://espace-ulyx.universite-lyon.fr/>
information@espace-ulyx.com
04 87 25 95 94

◆ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Lyon !

- Grâce à l'association **ESN CosmoLyon** (Erasmus Student Network), un dispositif de parrainage a été mis en place à Lyon. Il s'agit du **BuddySystem** qui vous permettra de trouver un parrain pour vous aider dans vos démarches et vous faire découvrir la ville : <https://esnlyon.org/>

- Dans certaines écoles, un dispositif de parrainage par des étudiants a été également mis en place. Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

◆ L'accueil dans les établissements

Selon l'établissement, école ou université, deux services peuvent vous renseigner : le Service des Relations internationales et/ou le Service de la Scolarité.

Quel que soit le vôtre, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur** : <https://www.campusfrance.org> > Etudiants > Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr
- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT À LYON /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

- **Le site Lyon Campus** vous donne toutes les informations et des conseils pour trouver un logement à Lyon : <https://www.lyoncampus.com> > Vivre > Se loger
- **Le CRIJ** (Centre Régional d'Information Jeunesse) Auvergne **Rhône-Alpes** propose des petites annonces : <https://www.info-jeunes.fr> > Vie quotidienne / Logement / Santé > Trouver et financer son logement
- Pour **les doctorants et les chercheurs**, consulter **l'Espace Ulys** et ses pages dédiées au logement : <http://www.espace-ulyes.fr> > Logement

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de Jeunesse de Lyon**, à 10 minutes à pied du centre-ville.

Adresse : Auberge Vieux-Lyon,
41 - 45 montée du Chemin Neuf, 69005 Lyon.

Contact : 04 78 15 05 50.

Site : <https://www.hifrance.org> > Auberge de jeunesse > Lyon

• **Pour d'autres types de résidences temporaires, utilisez le moteur de recherche du site de l'Office de Tourisme de Lyon** : <https://www.lyon-france.com/>

◆ Se loger pour une longue période

Les logements étudiants du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires) **de Lyon**.

Adresse : CROUS, 59 rue de la Madeleine,
69007 Lyon.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Contact : 04 72 80 17 70.

Site : <http://www.crous-lyon.fr> > Logement

Site Trouver un logement :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

• **Les plateformes de logements privés**

De nombreux établissements lyonnais adhèrent à **Studapart**, une plateforme de logements privés :

<https://www.studapart.com> > Lyon

D'autres offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont aussi disponibles à Lyon.

Consultez par exemple :

- <https://www.adele.org/>
- <https://www.immojeune.com/>
- <https://www.location-etudiant.fr/>
- <https://housinganywhere.com/>

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment **le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > s'organiser > logement

LES DÉPLACEMENTS À LYON



De Paris, pour se rendre à Lyon, vous pouvez prendre le train (2 heures en TGV) : <https://www.oui.sncf/> ou l'avion pour arriver à l'aéroport international de Lyon Saint-Exupéry.



Selon votre lieu d'arrivée, pour rejoindre le Students Welcome Desk :



- depuis la gare Lyon Part-Dieu : Tram T1 ou Métro B.

- depuis la gare Lyon Perrache : Tram T1 ou Tram T2.

- depuis l'aéroport Lyon Saint-Exupéry : Navette RhônExpress.



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (métro, bus et tramway) du réseau TCL, le service qui gère les déplacements à Lyon : <http://www.tcl.fr/>



Pour des trajets dans la région, prenez :

- les trains régionaux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes>

Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez les sites

collaboratifs, par exemple :

- local : <https://www.covoiturage-grandlyon.com/>



- national : <https://www.blablacar.fr>

Pour être plus autonome, louez un vélo grâce à **Vélo'v**, le service de location de vélos de la Métropole Grand Lyon :

<https://velov.grandlyon.com/home>

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou www.caf.fr

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil. Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

L'Université de Lyon est l'une des premières en France à s'être dotée d'une **Mission handicap** pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap. En savoir plus : <https://www.universite-lyon.fr> > Vie des Campus > Handicap et accessibilité

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Etrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : https://www.youtube.com/watch?v=-iGha_yqN04

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>





OUVRIRE UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Lyon.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités.

Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas à Lyon où les universités disposent d'un Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) implanté dans chacun des établissements :

- **Université Claude Bernard Lyon 1**

Adresse : 6 rue de l'Émetteur, 69100 Villeurbanne.

Contact : 04 27 46 57 57 ou ssu@univ-lyon1.fr

- **Université Lumière Lyon 2**

Adresse : Bâtiment L,

5 avenue Pierre Mendès-France, 69500 Bron.

Contact : 04 78 77 43 10 ou mpu@univ-lyon2.fr

- **Université Jean Moulin Lyon 3**

Adresse : 18 rue Rollet, Espace rue sud, 69008 Lyon.

Contact : 04 78 78 79 83

ou secretariat.smpms@univ-lyon3.fr

Pour en savoir plus : <https://www.universite-lyon.fr>

> Vie des Campus > Santé des étudiants

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais

de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir !

Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaires d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, 3 adresses :

• **le Centre Régional d'Information Jeunesse de Lyon** (Info Jeunes Rhône-Alpes) dispose d'un site

de petites annonces :

<https://www.info-jeunes.fr/emploi-job/trouver-un-emploi-job>

• le site **Lyon Campus** propose des pages très complètes pour la recherche d'un job ou d'un stage : <https://www.lyoncampus.com/actualites/detail/vos-jobs-et-rendez-vous-emploi-du-moment>

• le site **Jobaviz du CROUS** pour trouver un job compatible avec vos études : <https://www.jobaviz.fr/>



LES SORTIES À LYON /

PRATIQUER UN SPORT

• Dans votre établissement, vous pouvez avoir un accès gratuit aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

À Lyon, il existe un **Service des sports (SUAPS)** dans chaque université et, le plus souvent, un Bureau des sports dans les écoles. Renseignez-vous auprès de votre établissement.

En savoir plus :

• sur le site **Lyon Campus** :

<https://www.lyoncampus.com> > Sortir > Lyon Métropole verte et sportive

• sur le site de l'**Université de Lyon** :

<https://www.universite-lyon.fr> > vie-des-campus > vie étudiante

• À **Lyon**, vous pouvez aussi trouver une activité parmi les pratiques sportives présentées par la Ville, en consultant le site : <https://www.lyon.fr> > Sport > La pratique du sport au quotidien

PARTICIPER

• Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

• **La Maison des Étudiants**

À Lyon, la Maison des Étudiants est le lieu de vie étudiante de la Métropole de Lyon : lieu de résidence de 65 associations étudiantes, espace de co-working, lieu d'événements et vitrine des initiatives étudiantes : <https://www.lyoncampus.com> > S'impliquer > La Maison des Étudiants de la Métropole de Lyon

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

• Lyon propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Cinémas, concerts, théâtres, opéras, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps.

Pour en savoir plus :

- le site de la mairie de Lyon : <https://www.lyon.fr> > Culture

- le site de l'Office de Tourisme :

<https://www.lyon-france.com> > Je découvre Lyon > Culture et musées

• Consultez le site **Lyon Campus** pour tout savoir sur la culture étudiante : <https://www.lyoncampus.com>

Grâce au **Pass Culture Etudiant de la Métropole de Lyon**, vous pouvez profiter de spectacles à tarifs réduits dans les salles partenaires :

<https://www.lyoncampus.com> > Sortir > Le Pass Culture étudiant

Un portail d'information numérique, **POP Sciences**, a par ailleurs été créé pour recenser les activités de culture scientifique sur le territoire :

<https://popsciences.universite-lyon.fr/>

• **Pour se distraire ou se cultiver à Lyon**, on trouve :

- 40 cinémas à Lyon et dans sa périphérie, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont six cinéma d'Art et d'Essai parmi lesquels l'Institut Lumière. Grâce aux frères Lumière, auteurs du premier film en 1895, **Lyon est la capitale**

historique du cinéma !

- plus de 30 musées, dont le Musée des Confluences à l'architecture futuriste, un musée à la croisée des savoirs (sciences, techniques et société).

- une quarantaine de salles de spectacle (Lyon et métropole), dont l'Opéra et le Théâtre des Célestins, deux beaux bâtiments historiques.

- de nombreuses librairies, dont une vingtaine de librairies indépendantes et la librairie Gibert pour l'achat et la vente de livres d'occasions.

- un réseau de 16 bibliothèques municipales :

<https://www.bm-lyon.fr/>

• À Lyon, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter le **grand quotidien régional, le Progrès**, disponible en kiosque ou sur internet : <https://www.leprogres.fr/>

Vous pouvez aussi voir l'agenda culturel du site de l'Office de Tourisme de Lyon :

<https://www.lyon-france.com> > L'Agenda > Spectacles



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

En 1998, plusieurs sites de Lyon ont été inscrits au Patrimoine mondial par l'Unesco.

- Le Vieux-Lyon, avec ses demeures d'époque Renaissance et les fameuses traboules, passages cachés reliant les immeubles.
- La colline de Fourvière avec ses théâtres romains, le musée gallo-romain et la basilique de Fourvière qui surplombe Lyon.
- Le quartier de la Presqu'île, entouré par la Saône et le Rhône, le cœur de ville de Lyon.
- La place des Terreaux, avec la fontaine dessinée par Bartholdi et l'Hôtel de ville. C'est aussi l'un des quartiers des bouchons, restaurants typiques lyonnais.
- Le musée des Beaux-Arts de Lyon, complètement rénové, l'un des plus beaux musées de France.
- La cathédrale Saint-Jean-Baptiste, édifice gothique avec quatre tours.
- Le quartier de la Croix-Rousse, ancien lieu de travail des canuts (ouvriers de la soie).
- Le quartier moderne de la Confluence, avec espaces verts et promenades en bord de Saône.

Pour en savoir (et en voir) plus :

<https://www.lyon-france.com> > Je découvre Lyon > Sites et Monuments



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

AVRIL

- **Journées des Arts et de la Culture (JACES)**, pour mettre en valeur les réalisations culturelles et artistiques dans l'enseignement supérieur.
- Quais du Polars, festival international du film et du roman policier.

MAI

- **Pint of Science**, une initiative européenne de découverte de la recherche dans des lieux atypiques.
- Les Nuits sonores, festival de musique électronique dans des lieux symboliques de la ville.
- La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement (et gratuitement) les musées.

JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).
- Les Nuits de Fourvière, festival pluridisciplinaire (musique, théâtre, danse et cinéma), tout l'été, dans le théâtre antique de Fourvière.

SEPTEMBRE

- Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.
- Biennale de la danse, festival de danse contemporaine, avec de nombreuses manifestations (spectacles, rencontres, ateliers et théâtre).
- Biennale d'art contemporain, découverte et expérimentation de l'art sous toute ses formes, dans des lieux emblématiques.

OCTOBRE

- **La Nuit des étudiants du Monde**, temps fort de la vie étudiante à Lyon, pour souhaiter la bienvenue aux étudiants internationaux.
- **La Fête de la science**, dans les laboratoires des universités.
- Festival Lumière du cinéma, programmation centrée sur le cinéma classique avec des rétrospectives de films anciens (tarifs réduits).

DÉCEMBRE

- La Fête des Lumières, un moment incontournable, ouvert à tous et gratuit : illuminations et créations de designers lumière partout dans la ville.

Pour en savoir plus : <https://www.grandlyon.com>
> Une métropole à vivre > Grands événements



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.



LES CHOSES À SAVOIR

Métropole du Grand Lyon :

1 400 000 habitants

Ville de Lyon :

520 000 habitants

3^e VILLE DE FRANCE

LYON,

CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE, l'un des 12 départements de la Région Auvergne Rhône-Alpes, 1^{ère} ville et capitale de la région

RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES,

2^e RÉGION D'ACCUEIL des étudiants étrangers en France (48 000 étudiants internationaux)

Académie de Lyon :

200 000 étudiants

13 % d'étudiants internationaux

13 300 chercheurs sur le territoire
Plus de 800 thèses soutenues chaque année

LYON, 2^e VILLE FRANÇAISE OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER
(classement du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/auvergne-rhone-alpes-553>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org